

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
AVIS DE VACANCE DE POSTE N° ADB/21/041



TITRE DU POSTE :

COMPLEXE :

DÉPARTEMENT/DIVISION :

GRADE :

SUPÉRIEUR

HIÉRARCHIQUE :

LIEU D'AFFECTATION :

**INFORMATION SUR LE
POSTE :**

AUDITEUR GÉNÉRAL

LA PRÉSIDENTE (PRST)

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL (PAGL)

EL4

LE PRÉSIDENT

ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

**CE POSTE BÉNÉFICIE DU STATUT INTERNATIONAL ET
OUVRE DROIT AUX CONDITIONS D'EMPLOI Y
AFFÉRENTES.**

**Si vous rencontrez des difficultés techniques lors de
l'enregistrement de votre candidature, veuillez envoyer un
courriel avec une description précise du problème et/ou en
envoyant une capture écran indiquant le problème à : HR Direct**

HRDirect@AFDB.ORG

50092339

N° SAP

DATE DE CLÔTURE :

27 Mars 2021 (à minuit GMT)

LA BANQUE :

Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement. Elle a pour mission de promouvoir la croissance économique et le progrès social dans l'ensemble du continent. La Banque compte 81 pays membres, dont 54 pays africains (les Pays membres régionaux). Le programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté grâce à une croissance économique inclusive et durable en Afrique. Pour davantage se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, Cinq grandes priorités (High 5) dans lesquelles les interventions devront s'intensifier pour accélérer l'obtention de résultats en Afrique ont été identifiées, à savoir : l'énergie, l'agro-industrie, l'industrialisation, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines. La Banque entend constituer une équipe de direction qui pilotera la mise en œuvre efficace de cette vision.

LE DÉPARTEMENT RECRUTEUR :

Le Bureau de l'Auditeur général fournit une assurance indépendante et objective ainsi que des services de conseil destinés à ajouter de la valeur et à apporter une amélioration aux opérations de la Banque. Le Bureau aide également la Banque à atteindre ses objectifs stratégiques en assurant une approche systématique et disciplinée pour évaluer et améliorer l'efficacité des processus de gestion des risques, du contrôle et de la gouvernance. Le Bureau de l'Auditeur général est responsable de la planification, de l'organisation, de l'orientation et du contrôle d'un vaste programme global d'audit interne et externe et de services d'assistance/conseil, y compris, mais sans s'y limiter, tous les projets et programmes du Groupe de la Banque.

Le Bureau fournit à la Direction, tous niveaux confondus, et au Conseil des évaluations périodiques, indépendantes et objectives ainsi que des audits des activités financières, comptables, opérationnelles, administratives et autres, notamment en ce qui concerne l'identification des moyens possibles d'améliorer la responsabilité et l'efficacité au niveau des opérations et de réaliser davantage d'économies dans l'utilisation des ressources.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

AVIS DE VACANCE DE POSTE N° ADB/21/041



Le Bureau de l'Auditeur général fournit également des services de conseil et de consultation aux complexes de la Banque en ce qui concerne le contrôle de gestion et la production de rapports à cet égard, l'élaboration de politiques et de systèmes et l'examen de nouveaux produits et services dès leur conception.

À cet égard, le Département de l'audit est appelé à développer et à mettre en œuvre des mesures et des pratiques proactives, notamment des programmes de sensibilisation et des séances de planification du travail avec les complexes opérationnels et les départements concernés de la BAD. L'objectif primordial est de passer d'une approche rétrospective à une approche positive et préventive qui permettrait d'analyser et d'identifier de manière proactive les domaines de risque et les préoccupations, et de tenter de relever les défis avant même qu'ils ne se manifestent.

LE POSTE :

Le service d'audit interne a la responsabilité de mettre en place et d'assurer la gestion d'une fonction ayant pour rôle de fournir des services d'assurance et de conseil indépendants et objectifs destinés à apporter une valeur ajoutée et une amélioration aux opérations de la BAD. Les activités de l'Auditeur général couvrent les thèmes clés suivants, conformément aux normes internationales établies en la matière :

- Effectuer un examen objectif des processus opérationnels de la BAD.
- Évaluer l'efficacité des procédures de gestion des risques actuellement en place.
- Protéger la Banque contre la fraude et le vol des actifs.
- Veiller à ce que la BAD respecte les lois et les statuts pertinents, ainsi que les normes attendues d'une organisation internationale de développement.
- Formuler des recommandations sur la manière d'améliorer les contrôles internes et les processus de gouvernance.

L'Auditeur général assure la direction et la gestion des programmes et des activités de l'ensemble du Département de l'audit interne. De ce fait, le titulaire du poste devra justifier d'une grande expérience dans des environnements institutionnels et internationaux bien établis et avoir été fréquemment en contact avec de tels environnements. Le poste exige un niveau élevé d'équanimité et d'intégrité, ainsi qu'une expérience à des postes de leadership ou de direction, notamment dans des contextes internationaux ou dans le secteur privé. Le poste exige également de l'énergie et un désir inné de résoudre des problèmes et des questions complexes. Le titulaire du poste devra développer des relations de travail à tous les niveaux de la communauté interne - Vice-présidents, Directeurs, Chefs de division et personnel. Le candidat retenu devra également être capable d'analyser et de faire une synthèse succincte des problèmes rencontrés, et ce dans un langage que toutes les parties prenantes comprennent et apprécient.

Ce poste relève officiellement et structurellement du Président de la Banque. Il entretient toutefois une relation fonctionnelle avec le Conseil d'administration. Les rapports de l'Auditeur général sont soumis directement au Conseil d'administration. Ainsi, le titulaire du poste rend compte de ces rapports et conclusions au Conseil.

PRINCIPALES FONCTIONS :

En règle générale, le service d'audit interne est censé effectuer des audits portant sur la comptabilité/gestion financière et les questions de conformité. Sous la supervision générale du Président, le titulaire de ce poste devra assumer les responsabilités suivantes :

- Définir des objectifs et des buts à long terme et à moyen terme, en matière d'audit sur une base

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

AVIS DE VACANCE DE POSTE N° ADB/21/041



annuelle.

- Diriger une équipe de professionnels et de personnel de soutien qui doit fournir des services efficaces et de haute qualité en soutien aux opérations de l'Institution. Définir des objectifs de performance réalistes et motiver les membres de l'équipe à les atteindre, tant au niveau individuel qu'à celui de l'équipe dans son ensemble. Assurer la bonne gestion du personnel et des ressources du Département dans le but d'atteindre les objectifs de la Banque et du Département.
- Développer un plan de couverture à long terme axé sur les risques pour mieux rationaliser l'allocation des ressources d'audit en se focalisant sur les domaines les plus importants et à haut risque opérationnel de la Banque.
- Élaborer un programme d'audit annuel flexible en utilisant une méthodologie appropriée axée sur les risques, y compris tout risque ou problème de contrôle identifié par la Direction, et soumettre le programme au Président et au Comité d'audit pour examen et approbation.
- Fournir des services d'assurance et de conseil indépendants et objectifs destinés à apporter une valeur ajoutée et une amélioration aux opérations de la Banque.
- Déterminer si le cadre des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance de la Banque, tel que conçu et mis en œuvre par la Direction, est adéquat et efficace en procédant à une évaluation de l'adéquation et de l'efficacité des processus de la Banque en ce qui concerne le contrôle de ses activités et la gestion des risques.
- Superviser les audits financiers, opérationnels, administratifs et informatiques, y compris, mais sans s'y limiter, l'audit sur le terrain des projets et programmes financés par la Banque ;
- Examiner les systèmes de contrôle interne mis en place par la Banque en vue de la protection de ses actifs financiers et physiques, en vérifiant l'existence des actifs correspondants et en formulant des recommandations pour corriger toute faiblesse éventuelle ;
- Examiner la fiabilité, l'exactitude et l'intégrité des principaux systèmes d'information financière et de gestion automatisée, en veillant à l'utilisation, dans ces systèmes, des principaux moyens de contrôle qui permettent de réduire au minimum le risque de pratiques non autorisées ;
- Superviser la mise en œuvre du plan d'audit annuel, tel qu'il a été approuvé, y compris, le cas échéant, toute tâche ou mission spéciale émanant du Président ou du Conseil d'administration ; et, établir des rapports périodiques sur l'état de mise en œuvre et les résultats du plan d'audit annuel ainsi que sur l'adéquation des ressources du Bureau.
- Superviser la prestation des services de conseil et d'audit, en plus des services d'assurance de l'audit interne, pour aider la Direction à atteindre ses objectifs ; et, maintenir un programme d'assurance qualité qui permet à l'Auditeur général de vérifier la conformité des processus et procédures d'audit interne avec les normes établies en la matière.
- Superviser l'évaluation et l'analyse des principaux nouveaux services, processus, opérations et contrôles, ou des changements survenus à cet égard, en correspondance avec les différentes phases de leur élaboration et de leur mise en œuvre.
- Assurer la liaison avec les auditeurs externes dans le but de fournir une couverture d'audit optimale à la Banque.
- Maintenir un système continu de surveillance de l'adéquation des actions entreprises par la Direction dans le but de mettre en œuvre les recommandations des audits internes et externes et rendre compte de l'état de cette mise en œuvre au Président et au Conseil d'administration.
- Élaborer le budget annuel en veillant à ce que les besoins du Bureau soient couverts.
- Veiller à ce que toutes les opinions et conclusions finales émanant du Département soient d'un niveau suffisamment élevé et répondent aux normes professionnelles en la matière.
- Concevoir et assurer la mise en œuvre des programmes de sensibilisation et de formation destinés aux groupes cibles identifiés des parties prenantes internes sur des sujets pertinents et des domaines d'intérêt pour le Département.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

AVIS DE VACANCE DE POSTE N° ADB/21/041



- Rapports et recommandations - élaborer des conclusions et des recommandations d'audit qui soient solidement fondées, équilibrées et qui offrent des possibilités pratiques d'amélioration, établir des projets de rapports d'audit de performance et œuvrer en faveur de l'amélioration continue et de l'innovation dans la pratique et la méthodologie de l'audit des performances.
- Liaison avec les parties prenantes et conseils - assurer la liaison, négocier et établir des relations efficaces avec les parties prenantes externes, fournir des conseils aux cadres supérieurs internes et externes, prendre part à la présentation des rapports des organes directeurs et communiquer les résultats des audits aux parties prenantes internes et externes.

COMPÉTENCES (qualifications, expérience et connaissances) :

- Être titulaire d'au moins un master en administration des affaires, en comptabilité ou dans un domaine connexe (une spécialisation en audit interne ou un certificat de niveau supérieur en audit interne constituera un avantage supplémentaire).
- Avoir une expérience pertinente d'au moins 10 ans dans la gestion d'équipes et d'unités opérationnelles dans le domaine de l'audit et des processus de contrôle. De plus, le candidat devra justifier d'une expérience pratique en matière de prestation de services de conseil à la Haute Direction et au Conseil d'administration sur les défis et les problèmes rencontrés dans le domaine de l'audit interne.
- Le candidat retenu devra avoir obtenu des résultats clairement définis et démontrables au cours de sa carrière. Il devra également avoir fait preuve de compétences individuelles dans la conduite et la réalisation d'initiatives de transformation dans le domaine considéré.
- Le candidat retenu devra avoir fait preuve d'aptitudes et de compétences en matière de relations et de communication avec les petits et les grands groupes. Des compétences en matière de communication écrite ainsi que de communication par le biais de plates-formes sont essentielles. La connaissance et la familiarité avec les tendances et les pratiques de pointe dans le domaine de l'audit institutionnel et international sont également des critères importants.
- Le candidat idéal devra avoir la capacité d'inspirer aux autres un sentiment de devoir et de responsabilité, avoir une orientation stratégique, savoir exploiter les informations et les opportunités et faire preuve de jugement, d'intelligence et de bon sens.
- Le candidat retenu devra être un communicateur dynamique et efficace, soucieux des résultats et orienté vers le client. Des compétences analytiques et la capacité à travailler de manière transversale et sous pression sont des conditions préalables essentielles.
- Servir de modèle, donner l'exemple, renforcer la cohésion et l'engagement pour motiver les membres du personnel. Maintenir un haut niveau d'intégrité professionnelle, assurer un traitement équitable des individus et être sensible aux différences entre cultures, nationalités et sexes.
- Être membre d'une association professionnelle ou d'une communauté de pratique reconnue au niveau national, régional ou international.
- Être capable de communiquer et d'écrire efficacement en français ou en anglais, avec une bonne connaissance pratique de l'autre langue.

Seuls les candidats répondant à tous les critères exigés par la Banque et retenus pour les entretiens seront contactés. Les candidatures ne seront prises en compte que si elles sont constituées d'une demande soumise en ligne et d'un curriculum vitae (CV) complet en pièce jointe. Le Président de la BAD se réserve le droit de nommer un candidat à un grade inférieur à celui du poste annoncé. La Banque africaine de développement est un employeur garantissant l'égalité des chances et les candidatures féminines sont vivement encouragées. <http://www.afdb.org>.

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ne perçoit aucuns frais ou contribution de quelque nature que ce soit des candidats tout au long de son processus de recrutement (dépôt des candidatures, étude des CV, entretien d'embauche, traitement final des candidatures). En outre, la Banque ne demande aucune information relative aux comptes bancaires des candidats. Le Groupe de la Banque africaine de développement décline toute responsabilité de publications frauduleuses d'offres d'emploi en son nom ou, de manière générale, d'utilisation frauduleuse de son nom de quelque manière que ce soit.